Il faut d'abord résister à la tentation d'agrandir le volume original par l'adjonction d'annexes à la volumétrie étrangère à celle de la maison. L'augmentation de l'espace intérieur au niveau des combles constitue une opération qui ne peut qu'entraîner l'aspect disproportionné des lucarnes par rapport au volume de la maison. La fenestration des lucarnes doit s'harmoniser avec celle des murs. De plus, le réaménagement intérieur doit respecter la disposition des ouvertures, spécialement de l'entrée principale.

Maison traditionnelle québécoise dénaturée par la suppression de la porte d'entrée et la modification des fenêtres en façade.

Conservation

Les plus modestes de ces maisons ont vu leurs parements de bois disparaître sous des parements d'aluminium ou de vinyle. Ces matériaux sont appliqués sans discernement et emboîtent les portes et les fenêtres, quand ce n'est pas le compteur électrique et son mât de branchement. De même, la fine mouluration a trop souvent disparu sous le métal utilisé pour constituer d'épaisses bordures disgracieuses. Il est souhaitable de récupérer le parement d'origine afin de le remettre en valeur. Ce parement pourra être peint de couleur pâle sur laquelle tranchera la couleur vive de la mouluration.

Concernant la couverture, il convient d'éviter les revêtements bitumineux (bardeau d'asphalte ou autre). Traditionnellement, le revêtement des toits de la maison traditionnelle québécoise était de tôle claire. De même, les portes et les fenêtres devraient être composées de modèles traditionnels idéalement en bois tels que des portes à panneaux et des fenêtres à battants à grands carreaux.

Quant aux modèles de maisons plus cossues, il importe de préserver, sinon de rétablir, les éléments ornementaux, tels frontons, retours d'avant-toit aux murs pignons, chambranles, aisseliers, planches cornières et autres boiseries décoratives, qui témoignent directement de l'influence néoclassique.

La nouvelle fondation de cette maison, trop haute, modifie les proportions et le rapport au sol de celle-ci. Par ailleurs, certaines fenêtres semblent avoir été supprimées.

Cette maison a été dénaturée par des changements – revêtement, portes, fenêtres et garde-corps ne convenant pas au style d'origine –, à la suite desquels les éléments d'ornementation ont disparu. De plus, les agrandissements sont mal intégrés.

Recherche et rédaction : Patri-Arch Conception graphique : Maëlstrom créatif

TRADITION QUÉBÉCOISE

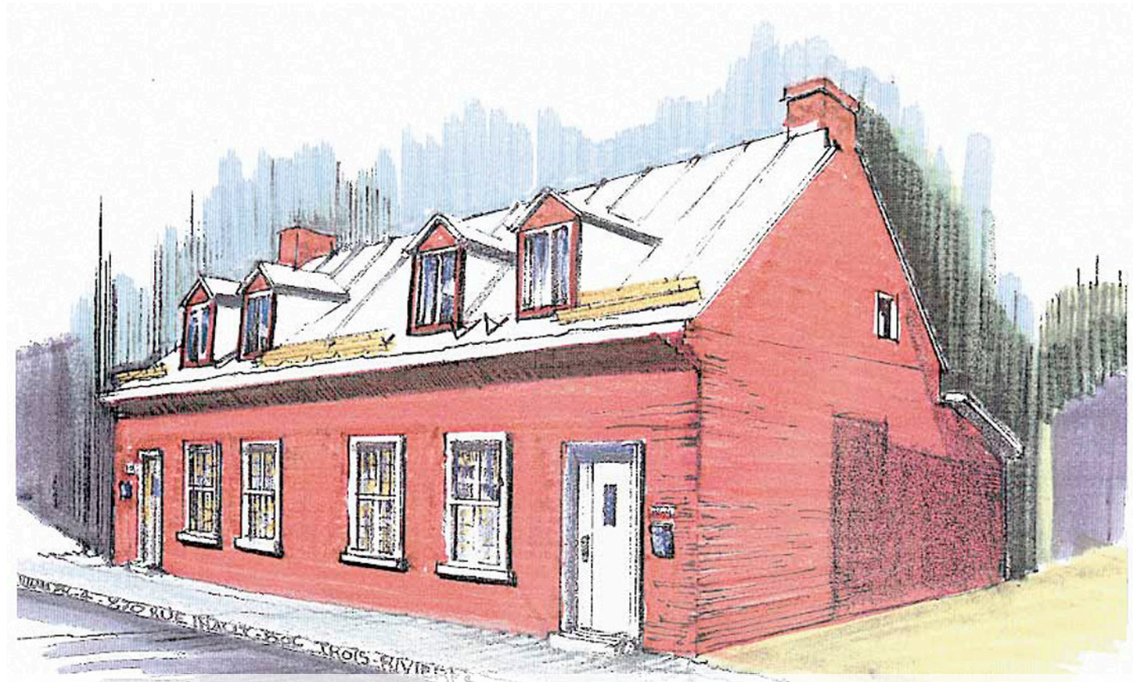

Exemple d'une maison traditionnelle québécoise à deux logements contigus dont la symétrie est frappante

864-870, rue du Haut-Boc

Caractéristiques architecturales du courant

- Corps de logis rectangulaire dont les combles sont habités
- Carré en pierre ou en bois pièce sur pièce, le plus souvent légèrement exhaussé du sol
- Toit à deux versants à pente inférieure à 45 degrés, couvert de tôle traditionnelle ou de bardeau de cèdre
- Larmier retroussé débordant de la façade et couvrant occasionnellement une galerie, ou présence d'un auvent indépendant
- Souche de cheminée dans le prolongement du mur pignon ou au centre du faîte
- Composition symétrique de la façade
- Ouvertures nombreuses, fenêtres à double battant à grands carreaux, lucarnes à pignon
- Ornementation habituellement sobre qui peut être composée de chambranles, de planches cornières, parfois de boiseries sur les lucarnes et les éléments de la galerie

trois-rivières

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Au début du 19e siècle, l'architecture traditionnelle héritée du Régime français est confrontée à l'architecture classique anglaise qui apparaît au pays avec l'arrivée des ingénieurs militaires et des architectes britanniques. L'architecture d'esprit français puise librement à ce nouvel apport stylistique et elle aboutit à une synthèse originale, connue sous le nom de maison traditionnelle québécoise, bien adaptée à notre climat. Ce modèle d'habitation apparaît entre 1820 et 1850, mais son apogée se situe entre 1850 et 1880.

Cette grande maison de ferme, dotée d'une cuisine d'été, est caractéristique de l'architecture traditionnelle québécoise. Soulignons sa grande lucarne centrale, particularité de la région de Trois-Rivières (7832, rue Notre-Dame Ouest).

Historique

Ce type d'architecture domine le paysage bâti des campagnes et des villages québécois pendant la majeure partie du 19e siècle. La maison traditionnelle québécoise résulte de l'évolution de la maison d'esprit français quant à la volumétrie et à ses composantes, de certaines adaptations climatiques, ainsi que de l'influence de l'architecture néoclassique anglaise dans l'organisation formelle et dans le programme décoratif. Les modifications les plus significatives se perçoivent dans la distribution symétrique des ouvertures et dans les éléments du décor, qui puisent dans l'architecture antique : frontons triangulaires, retours de corniches, pilastres, piliers, colonnes classiques, chambranles.

Il s'agit d'un aménagement plus libre de l'habitation, répondant spécifiquement à des contraintes fonctionnelles, économiques et climatiques en fonction du lieu d'érection et du statut social de ses occupants. La diversité des formes est très grande. Il existe peu de modèles purement authentiques.

Cette maison traditionnelle, en brique, reprend certains traits néoclassiques, dont sa symétrie parfaite et sa corniche retournant sur les côtés (5776, rue Notre-Dame Ouest).

Cette résidence, entièrement en bois, comprend une galerie protégée par un auvent indépendant de la toiture principale (1321, rue Louis-de-France).

Dans les milieux villageois, les toitures sont revêtues de tôle traditionnelle. Les lucarnes sont décorées de frontons triangulaires, influence de la mode néoclassique (435, rue Notre-Dame Est).

Les maisons de tradition québécoise sont généralement bâties en bois pièce sur pièce, d'abord simplement chaulées, puis revêtues de planches horizontales à clin, à feuillures ou à gorge. Quelques-unes sont en brique, d'autres, plus cossues, en pierre. Elles se dégagent du sol par une fondation en maçonnerie de pierres, avec vide sanitaire ou cave, et comptent généralement un seul étage, parfois deux.

Cette série de quatre unités contiguës reprend les attributs de la maison traditionnelle québécoise (1938-1944, rue Notre-Dame Centre).

Variantes

Elles se distinguent des maisons coloniales françaises par leur toit à deux versants à pente adoucie qui se prolonge généreusement au-delà des murs avant et arrière par des larmiers recourbés, par la généralisation des lucarnes et par les cheminées moins volumineuses. Les fenêtres à six grands carreaux, munies de contre-fenêtres, deviennent la norme. Aussi, alors que le bardeau de cèdre demeure dominant pour recouvrir les toitures en milieu rural, il se voit substitué par de la tôle à la canadienne, en plaque ou à baguettes en milieu urbain ou villageois pour limiter les risques de propagation d'incendies.

La maison traditionnelle québécoise connaît plusieurs variantes ; du petit corps de logis dépouillé et isolé, elle peut prendre la forme d'une habitation villageoise plus développée et ornementée ou encore être érigée de manière contiguë. Dans les milieux plus denses de Trois-Rivières, plusieurs sont construites sans marge de recul, collées au trottoir. Les résidences possédant une large galerie couverte d'un larmier largement débordant soutenu par des poteaux tournés se trouvent le plus souvent éloignées du centre.

En milieu rural, une variante fréquente résulte de la présence d'une cuisine d'été située légèrement en retrait, sur la façade est, afin de contrer les vents dominants. Son volume est plus petit que le corps principal, mais reprend les mêmes composantes.

Variante à deux étages en brique de la maison traditionnelle québécoise (538-546, rue Niverville).

Modèle de maison traditionnelle québécoise doté d'une cuisine d'été et d'un décor élaboré. Mentionnons la grande lucarne-balcon, élément récurrent dans le secteur de Sainte-Marthe (4391, rue Notre-Dame Est).

a.

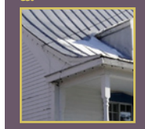

b.

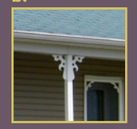

c.

LEXIQUE

a. Larmier : Saillie formée à la base d'une toiture, au-dessus d'un mur, destinée à éviter le ruissellement de l'eau sur le mur. Le larmier peut être plus ou moins prononcé, recourbé (retroussé) ou droit.

b. Aisselier : Dans une galerie, pièce de bois décorative située à la jonction d'un poteau et du toit.

c. Chambranle : Bâti en bois, en pierre ou en métal encadrant les trois côtés d'une porte, d'une fenêtre ou d'une cheminée.